



*LITIGES, CONFLITS,
ATTEINTES A VOS DROITS ...*

*BESOIN D'UNE INFORMATION
OU D'UN CONSEIL ?*

A QUI S'ADRESSER ?



Litiges quotidiens

Les conciliateurs de justice vous aident dans la recherche d'une solution amiable.

2 permanences mensuelles
Palais de Justice
02.98.82.88.00

Conflits familiaux, parentalité, lutte contre les violences sexistes et intrafamiliales

Le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles vous soutient.

Maison des services publics
2, rue Île de Man – Quimper
02.98.44.97.47

Logement, immobilier, constructions, accession à la propriété, problèmes locatifs

L'agence départementale d'information sur le logement vous propose un conseil spécialisé.

23, rue Jean Jaurès – Quimper
02.98.46.37.38

Endettement des particuliers, difficultés financières, exclusion bancaire

L'association Crésus Bretagne vous accompagne dans vos démarches.

Maison des services publics
2, rue Île de Man – Quimper
06.15.86.66.94

Information et orientation juridiques

Le Service d'accueil unique du justiciable et le Relais d'accès au droit vous informent et vous guident suivant vos demandes.

Palais de Justice
02.98.82.88.00

Procédures judiciaires, défense des intérêts, conseils juridiques

La maison de l'avocat vous informe et vous conseille

Ordre des avocats du Barreau de Quimper
7, rue du Palais – Quimper
02.98.53.67.34

Victime d'une infraction

Le bureau d'aide aux victimes du tribunal de grande instance et l'association Agora Justice vous offrent une écoute, un soutien et un accompagnement dans vos démarches.

Agora Justice
29, rue du Palais – Quimper
02.98.52.08.68

Litiges professionnels, formation, exécution et rupture du contrat de travail

La DIRECCTE Bretagne vous informe sur vos droits et obligations.

18, rue Anatole Le Braz – Quimper
02.98.55.63.02